

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE (Siège-DIFQ- Itinérants)

Du 23 juillet 2020

La délégation **FORCE OUVRIERE** était composée de : Michael CORRIETTE, Franck LAMOULEN

Séance présidée par Mostafa RHARADE, assisté de Marianne ABISSOU, Armelle BLOND, Yves OSWALD

Ouverture à 9h30

Compte tenu de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce CSE E se déroule en visioconférence.

Ordre du jour

1. Approbation des PV :

1.1. Réunion ordinaire du 18 juin 2020

M. RHARADE : Demande aux élus d'adopter le procès-verbal .

Le procès-verbal est adopté à la majorité.

2. Covid-19 :

2.1. Point de situation :

2.2. Point sur la poursuite du télétravail

2.3. Point sur les Salariés et les prestataires externes en activité présentielle

2.4. Reprise d'activité en présentiel (impacts DU, restauration, distanciation)

M. RHARADE : informe qu'un cas est avéré Covid-19 sur la tour depuis la semaine dernière. Selon la procédure, le processus s'est mis en place à savoir la diffusion de l'information à l'ensemble du personnel du siège ainsi qu'au gestionnaire de la Cityscope et identifier les personnes qui ont pu être en contact direct avec le salarié pour une prise en charge avec un éventuel dépistage.

Mais nous sommes toujours sur la même tendance une baisse significative sur les cas de suspicions et de cas avérés.

Nous sommes toujours sur le télétravail. Néanmoins revenir à la Cityscope reste possible.

Une note de la direction générale est en réflexion pour la reprise en septembre.

Force Ouvrière : demande aux salariés d'être très vigilants en ces temps d'urgence sanitaire. Le télétravail peut pour certains s'avérer nécessaire, mais les injonctions de managers à assurer une présence à des réunions au siège peut être en contradiction avec les directives gouvernementales.

3. Libération du 18 étage :

3.1. Point de situation sur le projet de libération du 18 étage

M. RHARADE : les salariés connaîtront courant août leur affectation provisoire et dans un deuxième temps, selon les réorganisations leur affectation définitive. Le bail a bien été signé avec l'entreprise pour un emménagement en septembre.

Force Ouvrière s'était déjà élevé contre le principe d'un déménagement en deux temps, une première fois pour boucher les trous et une deuxième fois pour une stabilisation des unités et avait préconisé que le personnel impacté par le déménagement bénéficie à rester en télétravail jusqu' à fin Août.

Force Ouvrière s'interroge devant ce peu de bons sens pratique et sur une réalité économique qui ferait louer à une entreprise un autre étage.

En effet le télétravail est en cours de négociation et pourrait aboutir à des réductions d'espace **Force Ouvrière** met en garde la direction sur l'impact négatif de ce déménagement sur des salariés déjà secoués par la crise sanitaire.

4. PSE :

- 4.1. Mise en œuvre de l'organisation cible - Siège Itinérants et DIFQ
- 4.2. Organigramme détaillé des directions et unités
- 4.3. Postes pourvus et restant à pourvoir par Direction et unité

M. RHARADE donne la parole à Sandrine JOSSE pour une présentation de différents documents. Celle-ci n'est pas stabilisée à ce jour.

Sandrine JOSSE nous informe que des ajustements et des nouveaux besoins apparaissent dans l'organisation cible du Siège, de la DIFQ et du dispositif itinérant. Les organigrammes entre postes pourvus et postes vacants sont en cours de constitution et elle commente des tableaux annexes.

Force Ouvrière reste prudente quant à l'objectif affiché par la direction sur l'effectif cible dans le cadre du PSE.

En effet lors de la présentation, **Force Ouvrière** constate de nombreux ajustements et de modifications de postes !

Force Ouvrière sera très vigilant sur les ajustements et les modifications des différents postes qui en principe doivent respecter l'organisation posée par le livre 2 du PSE surtout sur l'effectif cible ainsi que sur les engagements de la direction sur la déprécarisation des CDD en attente de postes non occupés en interne.

5. CSP :

5.1. Présentation et implantation

5.2. Organisation et positionnement vis-à-vis des équipes régionales

M. RHARADE : énumère les lieux de rattachement des CSP dans les régions qui font partie des effectifs du périmètre siège (CNA Metz, CSP Istres, CSP paye, CSP patrimoine et sécurité, DPI, etc...) et rappelle que les directions régionales de ces lieux d'implantation gère parfois les aspects sécurité et santé au travail indirectement

Force Ouvrière : Constate que ces personnels vivent dans un état d'isolement ayant à jongler entre managers du siège et manager régionaux pour la recherche d'information.

Les procédures COVID ne peut pas être convenablement mise en place devant le refus de certaines directions régionales à distribuer des kits sanitaires sur place

6. Représentants de proximité

6.1. Point d'information sur leur mise en place

6.2. Calendrier des réunions mensuelles

6.3. Articulation avec la commission CSSTT

M. RHARADE explique que les représentants ont été mis en place, le processus de réunion annuelle à été lancé et les réunions se font avec parfois des questions qui ne relèvent pas toujours de cette instance nous somme encore dans les habitudes des anciens DP. Il y a aussi un calendrier qui a été mis en place avec les représentants jusqu'à la fin de l'année qui vous sera communiqué.

Force Ouvrière : Toutes les questions doivent obtenir des réponses !! : Les réunions tenues mensuellement avec les directeurs des services Siège et Itinérants et DIFQ ont pour but de faire remonter toutes les problématiques des salariés et ils doivent pouvoir aussi faire valoir auprès de certaines commissions les inquiétudes ou souffrances du personnel auprès du CSE E.

Force Ouvrière : Le problème de carence de RP à Toulouse pose aussi vraiment problème

7. Fonctionnement du CSEE :

7.1. Information sur les ASC

7.2. Réaffectation des locaux CSEE

7.3. Nomination de la secrétaire administrative du CSEE-SID

7.4. Désignation d'un(e) secrétaire suppléant(e)

7.5. Calendrier des commissions

M. RHARADE donne la parole au président de la commission ASC qui fait le point sur le fonctionnement de la plateforme couleur CE / CSEE-SID.

A ce jour, 317 salariés ont ouvert leur compte et ont mis à jour leurs profils avec les documents nécessaires et des demandes de remboursement sont effectués.

Reste à résoudre la mise en place des commandes de chèques vacances du fait de l'émission tardive par L'ANCV des chèques papier avec le confinement.

M. RHARADE : pour la réaffectation des locaux du CSE-E et après quelques modifications des locaux OS et IRP, Le local du CSE-E actuel sera en lieu et place de l'ancien local du CE DIFQ. L'ancien local du CSE du siège, réattribué à la CFE-CGC national.

Nous sommes dans un respect des surfaces des OS représentatives.

M. RHARADE : l'information sur les calendriers des commissions est en attente d'officialisation.

Force Ouvrière s'insurge sur une déclaration syndicale qui reproche à la commission ASC de pénaliser l'ensemble du personnel avec la commande de chèques vacances pour juillet. N'oublions pas que la conjoncture sanitaire actuelle ainsi que l'incidence juridiques de la nouvelle organisation du CSEE a décalé d'autant la mise en place des ASC et que la position de certaines organisations syndicales a ralenti l'avancée des travaux de la commission lors des CSE-E antérieurs.

Force Ouvrière continue à faire entièrement confiance à la commission ASC et se félicite de ce nouvel outil au service des salariés, et les remercie encore du travail déjà effectué dans un contexte qui aujourd'hui n'est pas facile.

6. Contrats conclus par le CSEE :

Le CSEE approuve à la majorité le maintien du contrat juridique avec maître du lac et reporte au prochain CSE-E leur avis sur les autres abonnements ou contrats

Fin de la séance à 16h00.